

AGENDA COMMUNAL




LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE



L'Opération
de
Développement
Rural
Consultation de la
population

Novembre-décembre 2021



www.villers-la-ville.be | Suivez-nous aussi sur 

Revue bimestrielle | Editeur responsable : Julie Charles

 Villers-la-Ville

AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Novembre-décembre 2021

SOMMAIRE

Brèves	2
Population	3
Mobilité	4
Nos aînés	5
Cimetières	6
Travaux	7
Culture	8
Espace public numérique	9-10
Politique	10
Énergie	11
Environnement	12-15
Patrimoine	16
Emploi	17
Associations	18-19
Évènements	20

BRÈVES

La **CROIX-ROUGE** de Belgique

toujours à l'écoute de vos besoins

Le Comité de la Maison CROIX-ROUGE de Nivelles-Genappe-Villers-la-Ville, composé de Freddy Borremans, Président, Claude Parentani, Vice-Présidente, Christine Magonette, Secrétaire et Monique Wiame, Trésorière, continue ses partenariats avec les instances communales et CPAS et poursuit le développement de nouvelles activités selon les demandes, tout en restant toujours à l'écoute et en aidant les personnes et familles en difficultés.

A cet effet, de nombreux services sont proposés :

- | Transport Social : **0496/53.47.58**
- | Hestia (Visites à domicile de personnes âgées) : **0493/40.59.88**
- | SLMP (Service de Location de Matériel Paramédical) : **0490/56.61.53**
- | Collectes de sang : **0473/49.22.18**
- | Vestiboutique (vente de vêtements) : **0492/46.87.49**
- | Vente puériculture et jouets : **0492/46.87.49**
- | Bar à Soupe : **0485/19.03.07**

N'hésitez pas à les contacter ! Tous les fonds récoltés et les aides apportées leurs permettent de poursuivre leurs actions sociales au sein de l'entité.

MAISON CROIX-ROUGE DE NIVELLES, GENAPPE, VILLERS-LA-VILLE -
Chaussée de Namur 42 - 1400 NIVELLES

Vous pouvez également toujours faire un don :
BE36 0682 1044 6981

Merci

Le cheval de trait revient dans nos rues pour ramasser les déchets

**CE N'EST PAS SAINT-NICOLAS MAIS PRESQUE !
LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE PEUT POURSUIVRE
SES ACTIONS DE NETTOYAGE AVEC LE CHEVAL DE TRAIT.**



L'attelage et son équipe de la Cordiante (service d'accueil de jour pour les personnes handicapées mentales) ont déjà effectué une quinzaine de journées de travail entre 2020 et 2021. Pour terminer l'année 2021, il reprendra du service durant 5 jours.

« Cette action est utile et appréciée des Villersois, explique Julie Charles, Échevine en charge de la Propreté Publique. L'équipe et son organisation sont très efficaces. En une journée, ils parcourent scrupuleusement plusieurs dizaines de rues. Ils vident aussi les poubelles publiques rencontrées sur leur chemin. Avec le soutien de la Région wallonne, nous sommes donc ravis de pouvoir poursuivre cette opération qui profite à tous ! »

L'objectif est bien de parcourir les rues les plus touchées par les déchets sauvages mais aussi chaque village. Merci de leur réserver un bon accueil quand ils passeront devant chez vous !

Nous remercions aussi Valère Marchand de Sart-Dames-Avelines pour son soutien dans le montage de ce projet.



Suivez-nous aussi sur
f @1495VillerslaVille

www.villers-la-ville.be
villers-la-ville@skynet.be

Date limite de réception
des informations pour la
prochaine parution :
jeudi 25 novembre 2021



POPULATION

Une consultation de la population pour lancer L'Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville

DU 9 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE 2021, LES VILLERSOIS ET VILLERSOISES(ES) SERONT INVITÉS À PARTAGER LEUR PERCEPTION DE LEUR COMMUNE, LES POINTS FORTS, LES POINTS FAIBLES ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION. CETTE CONSULTATION PRENDRA LA FORME DE CINQ SOIRÉES DANS LES CINQ VILLAGES DE L'ENTITÉ.

La consultation de la population marque le lancement de l'Opération de Développement Rural (ODR) de la Commune de Villers-la-Ville. Une sixième réunion destinée aux associations sera organisée le mercredi 8 décembre 2021.

Des projets et un développement pour tous

L'Opération de Développement Rural est un processus participatif mené par la Commune avec les citoyens et les forces vives de Villers-la-Ville. Elle débouche sur la rédaction et la mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui fixe des objectifs à atteindre et des projets à réaliser dans les années à venir dans chacune des problématiques de la vie locale.

En bref, tout ce qui peut améliorer la vie dans les villages peut être concerné par ce programme. Plus d'une centaine de Communes wallonnes mènent actuellement une opération de développement rural. Certains projets du PCDR peuvent être financés jusqu'à 80% par la Wallonie



CALENDRIER des consultations villageoises

Pour Villers-la-Ville, le **mardi 9 novembre 2021** à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville

Pour Mellery, le **mercredi 10 novembre 2021** à 20H00 à la Maison des jeunes de Mellery - 57H, rue de Thébais à 1495 Mellery

Pour Sart-Dames-Avelines, le **mardi 23 novembre 2021** à 20H00 à la salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines - 40, rue Gustave Linet à 1495 Sart-Dames-Avelines

Pour Tilly, le **mercredi 24 novembre 2021** à 20H00 à l'école communale de Tilly - 1-18, rue du Culot à 1495 Tilly

Pour Marbais, le **mardi 7 décembre 2021** à 20H00 à la Maison des jeunes de Marbisoux - 19, rue Ruffin à 1495 Marbisoux

Pour les associations, le **mercredi 8 décembre 2021** à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville

Les réunions seront animées par la Fondation Rurale de Wallonie (www.frw.be) qui accompagne la Commune de Villers-la-Ville dans son Opération de Développement Rural.



Et ensuite ?

Du 8 novembre au 31 décembre, un appel à candidature sera lancé pour la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), qui sera le principal lieu participatif de réflexion pour l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Cette commission désignée par le Conseil communal, sera composée de $\frac{3}{4}$ de citoyens pour $\frac{1}{4}$ d'élus. Elle se devra de refléter la diversité de la population locale. Cette commission sera le véritable moteur de l'opération. Elle sera amenée à se pencher sur tous les grands aspects de la vie communale pour définir une stratégie de développement et les projets pour y répondre. Elle participera également à la mise en œuvre des projets. Les réunions de la CLDR se dérouleront généralement en soirée et seront animées par la FRW. Elles prendront des formes variées : réunions plénières, groupes de travail, visites de terrain...

Vous êtes intéressé par la dynamique ?

Vous souhaitez participer au développement de votre village et votre Commune ?

Rendez-vous à l'une des séances de consultations villageoises !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la séance de votre village, vous pouvez participer à la séance d'un autre village de l'entité.

Infos et inscriptions :

Marina Petry : marina.petry@villers-la-ville.be,
071/870.398

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées durant les consultations villageoises. Il faudra vous munir de votre Covid Safe ticket via l'application covid-safe.be.

Plus d'infos sur la dynamique sont également disponibles sur le site internet de la Commune : www.villers-la-ville.be/odr

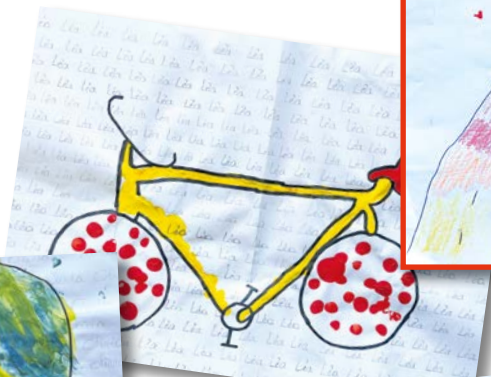
MOBILITÉ

Concours de dessins, covoiturage, réparation de vélos et aménagements pour la **Semaine de la Mobilité 2021**

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ, UN GRAND CONCOURS DE DESSINS A ÉTÉ ORGANISÉ À VILLERS-LA-VILLE SUR LE THÈME : « SE RENDRE À L'ÉCOLE AUTREMENT QU'AVEC LA VOITURE ! »

Merci à tous les participants, aux écoles et institutrices qui ont rejoint le projet. Parmi la cinquantaine de dessins reçus, nous portons à votre connaissance quelques exemples ci-dessous.

Le dessin gagnant (ci-contre) a été réalisé par Eva de l'école communale de Villers-la-Ville. Félicitations à elle. Elle remporte un chèque cadeau dans une librairie bien connue à Tilly !



De la sensibilisation et des réalisations

« La Semaine de la Mobilité à Villers-la-Ville c'était aussi un concours parmi les membres du personnel administratif, explique Julie Charles, Échevine de la Mobilité. Ils ont été invités à rejoindre la Maison communale via le covoiturage, le vélo, la marche ou encore les transports en commun. »

Le vendredi 17 septembre, se tenait également la seconde édition de la bourse aux vélos sur le parking du marché communal. A cette occasion, des vélos d'occasion étaient à vendre par des particuliers. Quelques transactions entre Villersois ont été conclues. De plus, un stand de réparation et d'entretien de vélos était sur place. Il a connu un grand succès.

Enfin, le Collège communal poursuit ses efforts pour renforcer les liaisons cyclables. Deux zones sont sur le point d'être achevées. L'une entre Rigenée et la N275, l'autre depuis Chassart vers Wagnelée et Fleurus. D'autres réalisations seront aussi prochainement entamées notamment entre la rue des Savoyards et la rue Dreumont ou encore sur le bout Rue Adjudant Kumps vers Haute Heuval. Ces liaisons visent toujours à améliorer et sécuriser les cheminements entre nos villages. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

NOS AÎNÉS

Quelques nouvelles du côté de nos Aînés villersois !

APRÈS DES MOIS DE CONFINEMENT, NOS DIFFÉRENTS GROUPEMENTS DES SENIORS ONT REPRIS DU SERVICE POUR LEUR PLUS GRAND BONHEUR, HEUREUX DE POUVOIR SE RETROUVER ET PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX !

Parmi les activités prévues :

Le 13 septembre et le 11 octobre, le **Groupe de la Bonne humeur de Tilly** sous la houlette de Marie-Jeanne Peeters a organisé son traditionnel repas du lundi au Complexe sportif de Villers-la-Ville ;

Le 14 octobre c'était au tour du **Club des Aînés Villersois** de relancer les après-midis détente dans le Réfectoire de l'Administration communale et également, de partager un dîner musical préparé par le Comité de **L'Amicale des Pensionnés Sartois** et Énéosport à la Salle polyvalente à Sart-Dames-Avelines.

Merci à eux pour leur dévouement et leur dynamisme.

Vous souhaitez partager quelques activités, vous aimez vous retrouver entre amis, vous êtes seuls(es), alors n'hésitez pas à contacter les Présidents des groupements, ils seront heureux de vous y accueillir.

N'oubliez pas que s'ouvrir aux autres et maintenir un bon réseau social sont des facteurs-clé de bien être pour les Aînés !



Infos et coordonnées :

TILLY

« Le Groupe de la Bonne humeur »
Présidente : Marie-Jeanne PEETERS
0473/39.90.60 - 071/87.72.78

VILLERS-LA-VILLE

« Le Club des Aînés Villersois »
Présidente : Gilberte LAFORGE
0477/76.96.02 - 071/87.80.87

SART-DAMES-AVELINES

« L'Amicale des Pensionnés Sartois »
Président : Philogène VAN LIERDE
071/87.73.95

MELLERY

« Les 3 X 20 de Mellery »
Présidente : Marie-Louise CLEMMEN
0479/70.19.33

CIMETIÈRES

Cimetière de Mellery : sépultures en défaut d'entretien et/ou de renouvellement

LE SERVICE CIMETIÈRES DE VOTRE ADMINISTRATION INFORME LES CITOYENS QU'UNE PROCÉDURE D'AFFICHAGE DES SÉPULTURES EN DÉFAUT D'ENTRETIEN ET/OU DEVANT ÊTRE RENOUVELÉES, A ÉTÉ RÉALISÉE AU CIMETIÈRE DE MELLERY.

En effet, face au défi du temps et de ses outrages, certaines sépultures se détériorent ou semblent laissées à l'abandon. L'autorité communale souhaite établir une gestion dynamique et cohérente des cimetières et embellir ce site en accord avec la législation en la matière et avec le souci toutefois de ne léser aucun droit citoyen. En conséquence, une affichette a été apposée devant chaque sépulture concernée en octobre 2021.

Dès lors, si vous êtes concernés par l'une de ces sépultures et que vous souhaitez la préserver, vous êtes priés de prendre rapidement contact avec le service des cimetières au **071/87.03.85** ou par mail à l'adresse emilie.speder@villers-la-ville.be



Merci aux gardiens de nos cimetières communaux

MÉCONNU ET PARFOIS SOUS-ESTIMÉ, LE MÉTIER DE FOSSOYEUR EST UN TRAVAIL DONT ON NE PARLE QUE TRÈS PEU. SI ON LE RÉDUIT TROP SOUVENT À LA SEULE TÂCHE DE CREUSER LES FOSSES POUR ENTERRER LES MORTS, SON RÔLE ET SA FONCTION VONT EN RÉALITÉ BIEN AU-DELÀ.

Pierre, Joël, Curtis et Timmy sont les gardiens de nos sept cimetières communaux. Leurs compétences sont variées et ils sont extrêmement polyvalents. Ils creusent les tombes chargées d'accueillir le cercueil, et interviennent également lors d'une exhumation. Lorsqu'un caveau est plein, ils sont chargés de le réduire.

Nos fossoyeurs accompagnent moralement les familles pendant toutes les étapes de l'inhumation.

A ce titre, ils accueillent à l'entrée du cimetière, accompagnent le cortège et placent le cercueil à l'endroit indiqué. Ils assistent notamment les personnes souhaitant visiter les défunts en leur indiquant les emplacements de leurs tombes.

Ils s'assurent que la mise en bière se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Outre ces tâches dépendantes directement du secteur des pompes funèbres, nos gardiens sont aussi chargés d'activités importantes telles que l'entretien des chemins du cimetière et des tombes ou les travaux de jardinage. Le désherbage a été rendu plus compliqué depuis 2015, avec l'interdiction d'utiliser des pesticides. Les méthodes respectueuses de l'environnement et de la santé nécessitent davantage de main-d'œuvre pour un résultat parfois moins «net», notamment en ce qui concerne le gravier. Qui plus est, la météo pluvieuse de l'été 2021 n'a pas facilité la tâche des fossoyeurs et jardiniers en charge des espaces publics. L'objectif est de transformer petit à petit ces sites de recueillement en espaces verts à part entière. Une transition difficile à mettre en place et qui nécessite même une réorganisation des cimetières.

Les cimetières de Mellery, Marbisoux, Tilly et le nouveau de Sart-Dames-Avelines ont été totalement enherbés. Ceux de Marbais et Villers-la-Ville sont en cours alors que celui de Sart-Dames-Avelines (ancien) est programmé pour 2022.



TRAVAUX

Quelques news des chantiers communaux

PISTES CYCLABLES, VOIRIES, ÉGOUTTAGE RYTHMENT LE SERVICE TRAVAUX

Au cours de ces dernières semaines, **deux nouvelles pistes cyclables** sont mises en place !

L'une d'un côté de Chassart qui partira vers Wagnelée et Villers-Perwin. Longue de 575 mètres, cette piste cyclable se connectera à d'autres déjà existantes. Le chantier est encore en cours pour une durée de trois mois.

Pour la seconde, les travaux sont presque achevés, entre Rigenée et le Petit Marmeu (N275). Longue de 515 mètres, elle contribuera à relier nos villages avec le plus de sécurité possible.

Ces deux réalisations sont soutenues par la Province du Brabant Wallon.

Au niveau **des voiries**, l'asphaltage du Chemin des Sablières (entre la chaussée de Namur et la rue de Rigenée) a été entièrement refait.

Profitant d'une météo plus clémente, plusieurs marquages au sol ont été repeints ou mis en place (passages piétons, places de parking, marquage pour la sécurité routière,...).

Certains **égouttages** manquants ont également été placés à Marbais, entre la rue de la Pêcherée et de la Tourette. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la lutte contre les inondations. La Commune de Villers-la-Ville poursuit ses projets et ses études pour

renforcer la sécurité en cas de grosses intempéries et espère pouvoir annoncer des travaux en ce sens pour 2022.

La rénovation de la **Place de Sart-Dames-Avelines** (réfection du parking en asphalté et des bordures) a, elle, commencé il y a quelques jours et le chantier devrait durer une quinzaine de jours.

En ce qui concerne nos **églises communales**, les travaux de rénovation de la toiture de celle de Villers-la-Ville sont prévus au printemps 2022. Le cahier spécial des charges a été réalisé par un bureau d'études, estimant la dépense à 511.491,35€ TVA comprise. Ces travaux sont subsidiés à concurrence de 60% dans le cadre de notre plan d'investissement communal 2019-2021.

Le projet de réparation de diverses **dalles de béton** et d'asphalté aux rues de/du Thébaïs, Chassart, Strichon, Beussart, Burette, Camp et Berceau suit lui aussi son cours.

A ces missions, s'ajoute aussi l'entretien des espaces verts (floraisons, tailles et tontes).

Merci aux ouvriers communaux pour leur travail acharné.



CULTURE

Le monde merveilleux des livres vous attend à la bibliothèque !

TOUS LES DERNIERS JEUDIS DU MOIS, LE CERCLE DE LECTURE SE RÉUNIT À LA BIBLIOTHÈQUE POUR CHOISIR DES ŒUVRES À LIRE. ENSUITE, LORS DE LA RÉUNION SUIVANTE, NOUS LES PRÉSENTONS, LES COMMENTONS ET EN DISCUTONS ENSEMBLE ...

La 1^{ère} rencontre a eu lieu le jeudi 30 septembre à 20h à la bibliothèque communale (rue du Châtelet, 13 à Tilly). Aucune compétence particulière n'est requise, il faut juste avoir envie de découvrir des œuvres et de partager ce qu'elles nous inspirent.



Vous êtes intéressé(e)s pour les prochaines rencontres ? Inscrivez-vous !

Soit par téléphone

au **071/87.03.84** (Cindy Tielemans - responsable bibliothèque)

ou au **071/94.62.96** (Bibliothèque - aux heures d'ouverture : mardi et jeudi de 15h30 à 18h30 ou samedi de 10h à 12h)

Soit par mail à : bibliothequevlv@hotmail.be



Rencontre « Des auteurs de talent pour les Villersois »

CE SAMEDI 27 NOVEMBRE, À L'INITIATIVE DE LA 1^{ère} ECHEVINE EN CHARGE DE LA CULTURE, DES MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL ET AVEC LA COLLABORATION DE LA LIBRAIRIE DU TIENNE, M. BOU BOUNOIDER AURA LIEU UNE RENCONTRE LITTÉRAIRE À L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

Cette rencontre et sa séance de dédicace auront lieu en collaboration avec la librairie du Tienne de 14h30 à 18h dans la salle du Conseil de l'Administration communale.

Plusieurs auteurs seront présents, dont Sophie Wouters, lauréate 2021 du Prix littéraire de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth avec son livre « Célestine ».

D'autres informations sur cette évènement et sur les participants suivront sur notre site internet et sur notre page Facebook.

Infos et réservations souhaitées :

Librairie du Tienne - **071/88.89.50** -

librairiedutienne@gmail.com

Anne-Michèle Pierard - **0475/85.64.06** -

annemichele.pierard@villers-la-ville.be

SPORT

2^{ème} Cross-Vélo au Complexe sportif

CE DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021 SERA ORGANISÉ SUR LE SITE DU COMPLEXE SPORTIF DE SART DAMES AVELINES LE 2^{ÈME} CROSS-VÉLO INTERSCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE DE TOUTES LES ÉCOLES DE L'ENTITÉ.

Chaque participant concourt dans sa catégorie, avec d'autres de son âge sur une même distance.

Tous les participants reçoivent une récompense !

Cette activité accessible et réalisable par tous est soutenue par Monsieur le Bourgmestre Emmanuel Burton ainsi que l'ensemble du Collège communal. Une jolie occasion de rouler en sécurité dans la bonne humeur.

Quand ? Dimanche 7 novembre 2021 dès 9h00

Où ? Complexe sportif de Sart Dames Avelines, chemin Bruyère du Coq, 51

Combien ? Gratuit pour les élèves de l'entité (Assurance comprise)

Quelle distance ?

1^{ère} et 2^{ème} primaire : 10 minutes à 9h00

3^{ème} et 4^{ème} primaire : 10 minutes à 9h20

5^{ème} et 6^{ème} primaire : 15 minutes à 9h40

Pré-inscription par mail à draux.ludovic@gmail.com ou sur place 30 minutes maximum avant les départs.

Buvette et petite restauration

Renseignements complémentaires :

Ludovic Draux - **0485/200 227**

draux.ludovic@gmail.com



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Au programme à l'Espace Public Numérique en novembre et décembre !

VOUS POSSÉDEZ UN ORDINATEUR, UNE TABLETTE OU UN SMARTPHONE ET VOUS AVEZ BESOIN D'UN PETIT COUP DE POUCE ? VOUS ÊTES NOVICE EN LA MATIÈRE ET SOUHAITERIEZ SUIVRE NOS FORMATIONS ? LES BÉNÉVOLES DE L'EPN SONT LÀ POUR VOUS AIDER.

Pour rappel, une permanence est prévue tous les mardis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous en téléphonant à Mme Villar – **071/87.03.52** ou **maite.villar@villers-la-ville.be**. Une semaine sur deux, une formation sera donnée sur différents thèmes dont voici les détails :

PROGRAMME NOVEMBRE

- | Mardi 02/11 de 14h00 à 16h00 :**
EPN fermé (congé de Toussaint)
- | Jeudi 04/11 de 14h00 à 16h00 :**
EPN fermé (congé de Toussaint)
- | Mardi 09/11 de 14h00 à 16h00 :**
« Achat en ligne en toute sécurité »
Comment créer un compte en ligne ? Comment dois-je procéder pour le paiement ? Quels sont les différents modes de paiement ? A quoi dois-je faire attention pour acheter en ligne en toute sécurité ?
- | Jeudi 11/11 de 14h00 à 16h00 : EPN fermé (Armistice)**
- | Mardi 16/11 de 14h00 à 16h00 :**
Révision de la séance précédente
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- | Jeudi 18/11 de 14h00 à 16h00 :**
Révision : « La tablette »
Cette séance permet de faire un résumé des trois formations antérieures et de poser toutes vos questions.
- | Mardi 23/11 de 14h00 à 16h00 :**
« Gestion de mes photos »
Comment organiser mes fichiers photos sans logiciel photos ?
- | Jeudi 25/11 de 14h00 à 16h00 :**
« Qu'est-ce que le fishing ? »
Qu'est-ce que le fishing ? Quelles sont les précautions à prendre ? Analyse de mails
- | Mardi 30/11 de 14h00 à 16h00 :**
Révision de la séance précédente
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

PROGRAMME DÉCEMBRE

- | Jeudi 02/12 de 14h00 à 16h00 : Questions-réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- | Mardi 07/12 de 14h00 à 16h00 :**
« Entretien minimum de mon PC »
Quelques trucs et astuces à utiliser régulièrement afin de garder son PC en bonne santé
- | Jeudi 09/12 de 14h00 à 16h00 :**
« Tablette : Initiation »
Comment allumer et éteindre ma tablette ?
Comment paramétrer ma tablette ?
Quelles sont les applications utiles ? ...
- | Mardi 14/12 de 14h00 à 16h00 :**
Animation « Safe surfeuse »
Fake news, sécurité de comptes, QR code, outils Outlook, paiements en ligne et réseaux sociaux. Cette animation parlera de la fracture numérique dont les femmes sont victimes et les sensibilisera en démystifiant Internet (détails en page 10).
- | Jeudi 16/12 de 14h00 à 16h00 : Questions/réponses**
Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.
- | Mardi 21/12 de 14h00 à 16h00 : « Comment installer et désinstaller un logiciel ? »**
Comment procéder ? Comment télécharger un nouveau logiciel sur son ordinateur ? Ce qu'il faut savoir ?

Jeudi 23/12 de 15h00 à 17h00 :
Auberge espagnole

**L'EPN sera fermé
du 24 décembre
au 31 décembre
inclus !**



Femmes connectées en toute sécurité

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN) ORGANISERA UNE ANIMATION « SAFE SURFEUSE » LE 14 DÉCEMBRE 2021, À 14H. CETTE FORMATION, GRATUITE, S'ADRESSE PRINCIPALEMENT AUX FEMMES ET VISE À AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LES USAGES NUMÉRIQUES.

« La Commune de Villers-la-Ville a la chance de pouvoir accueillir cette formation donnée par l'asbl « Interface3.Namur ». Une association qui vise l'égalité dans l'accès aux Nouvelles Technologies, explique Julie Charles, Echevine en charge de l'EPN. »
Ce mardi 14 décembre 2021, à 14h, ils aborderont les fakes news, la sécurité via notamment les paramètres des comptes et les mots de passe. Ce sera aussi l'occasion de mieux comprendre les QR codes, les paiements en ligne, ... Enfin, les participants partageront leurs expériences sur les réseaux sociaux et sur Internet.

Le but de cette formation, assez complète, est de réduire la fracture digitale qui touche plus les

femmes, en sensibilisant et démystifiant Internet. Cette rencontre sera pratique et cible les outils numériques omniprésents dans notre quotidien. Le but est de donner aux femmes les clés nécessaires pour pouvoir utiliser Internet de manière sécurisée.

La crise sanitaire a accéléré nos usages numériques, que ça soit pour rester en contact avec nos proches ou s'adresser aux administrations. Cette animation d'une durée de deux heures peut vous aider.

Inscription OBLIGATOIRE : Mme Villar – **071/87.03.52** ou **maite.villar@villers-la-ville.be**



POLITIQUE

Retour sur quelques décisions du Conseil Communal du 21 septembre 2021

Finances

- | Fabrique d'Eglise Notre-Dame des Affligés Tilly : approbation du compte 2020 ;
- | Fabrique d'Eglise Saint-Laurent Mellery : approbation du budget 2022 ;
- | Eglise protestante de Wavre : approbation du budget 2022 ;
- | Comptes annuels pour l'exercice 2020 : règlement ;
- | Budget communal 2021 : approbation des modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1 ;
- | Divers subsides pour l'exercice 2020 : attribution ;
- | Divers subsides de minime importance pour l'exercice 2020 : attribution ;
- | CPAS Comptes 2020 : approbation du règlement ;
- | CPAS Budget 2021 : approbation des modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1.

Développement rural

- | Plan Communal de Développement Rural (PCDR) : approbation de la Convention d'accompagnement (infos en page 3).

Code de roulage

- | Organisation de la circulation au carrefour rue de Chassart : règlement complémentaire.

Energie

- | PAEDC – POLLEC : validation du dossier de candidature volet 2 – projet et préfinancement de l'audit logement ;
- | PAEDC : participation au projet de thermographie aérienne initié par l'InBW.

Travaux

- | Modalités d'exécution des travaux de confort et de sécurisation sur le réseau cyclable provincial à points nœuds – aménagement d'une piste cyclable entre les points nœuds rue Adjudant Kumps : approbation de la Convention entre la Province du Brabant wallon et la Commune de Villers-la-Ville ;
- | Travaux de rénovation toiture appartements rue Gustave Linet : approbation des conditions du marché et procédure négociée sans publication préalable.

Urbanisme

- | Demande de permis d'urbanisme – modification de la voirie communale – rue de Mellery.

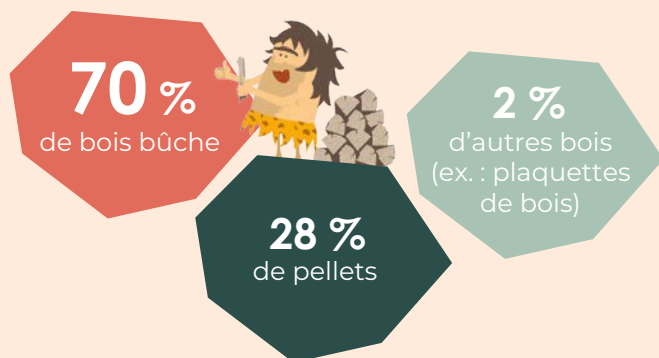
Plus d'infos : villers-la-ville.be/comptrendu

ÉNERGIE



Maîtrisez-vous votre chauffage au bois ?

SAVIEZ-VOUS QUE 70% DES MÉNAGES WALLONS QUI SE CHAUFFENT AU BOIS LE FONT AVEC DES BÛCHES ? DEPUIS QUELQUES ANNÉES UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION MENÉE PAR L'AGENCE WALLONNE DE L'AIR ET DU CLIMAT, LA WALLONIE ET L'ASBL VALBIOM APPELÉE « LA MAÎTRISE DU FEU » VISE À INFORMER LES CITOYENS DES BONNES PRATIQUES À ADOPTER LORSQU'ON SOUHAITE SE CHAUFFER AU BOIS-BÛCHE.



Cette campagne montre que pour être économique, sain et écologique, le chauffage au bois doit être mis en œuvre dans de bonnes conditions : choix du matériel, sélection du bois, alimentation du foyer, entretien... Ces conditions vous permettront de réduire les émissions de particules fines et autres polluants atmosphériques, mais aussi d'augmenter l'efficacité de votre combustion.

Les objectifs de la campagne

La Maîtrise du feu sont :

- | D'augmenter l'efficacité de la combustion ;
- | De réduire les émissions de particules fines et autres polluants atmosphériques ;
- | D'améliorer le confort de l'utilisateur.

Les bonnes pratiques sont diffusées à travers 22 conseils :

01. Choisir un appareil adapté à son mode de vie
02. Choisir un appareil avec une puissance adéquate : il doit pouvoir fonctionner autant que possible à sa puissance maximale.
03. Privilégier le neuf à l'ancien afin d'avoir un bon rendement de combustion.
04. Lors de l'installation, disposer d'une arrivée d'air adéquate pour la combustion
05. S'assurer du bon fonctionnement du conduit de cheminée
06. Appliquer les recommandations du fabricant
07. Utiliser exclusivement les combustibles prévus par le fabricant
08. Acheter du bois labellisé et local

09. Utiliser du bois à l'état naturel. Les déchets de bois de chantier, les vieux meubles, etc. sont bien évidemment à proscrire ;
10. Utiliser exclusivement du bois sec
11. Utiliser du bois correctement calibré
12. Préférer les allume-feux naturels
13. Appliquer la méthode de l'allumage inversé
14. Alimenter peu, mais régulièrement, le foyer
15. Recharger rapidement
16. Éviter le contact entre le bois et les parois du foyer
17. Proscrire l'utilisation d'un feu ouvert
18. Utiliser un appareil à sa puissance maximale
19. Bannir l'utilisation d'un foyer en continu
20. Régler l'alimentation en air
21. Fermer l'arrivée d'air une fois le feu éteint
22. Nettoyer régulièrement le foyer et la cheminée

Les avantages :

- | Peu de cendres ;
- | Quasi pas de fumées visibles ;
- | Pas d'odeur ;
- | Peu d'encrassement ;
- | Une diminution de votre consommation en bois.

Vous trouverez plus d'informations sur le site de la campagne : lamaitrisedufeu.be/bonnes-pratiques/ ou dans le petit livret disponible à l'administration communale, Service Énergie.



ENVIRONNEMENT



Que devient le contenu de votre Nouveau Sac Bleu ?

COMME VOUS LE SAVEZ CERTAINEMENT, DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET, NOUS POUVONS JETER D'AVANTAGE DE FRACTIONS DE DÉCHETS DANS LE NOUVEAU SAC BLEU.

Concrètement, désormais, il est possible d'y jeter **TOUS les emballages en plastique en plus des cartons à boissons et des emballages métalliques.** C'est-à-dire que l'on peut y mettre les bouteilles, flacons, comme avant, mais aussi les barquettes, les rapiers, les pots, les tubes, les films, sacs et sachets en plastique.

Mais que deviennent les sacs bleus ?

Pour le savoir, nous vous proposons de découvrir une petite vidéo des nouvelles installations de VALTRIS, notre centre de tri du PMC, inaugurées en juillet 2021. Grâce à la modernisation de cette infrastructure, **VALTRIS est devenu le 3^{ème} centre belge à passer au tri du Nouveau Sac Bleu et le premier en Wallonie.**

Le sac PMC est apparu en Belgique il y a plus de 25 ans. Grâce aux avancées technologiques, ainsi qu'à l'amélioration du tri et du recyclage, **ce sont à présent 14 flux de matériaux différents qui sont triés au sein de VALTRIS.**

Découvrez comment sont acheminées ces différentes fractions, et comment fonctionne l'ensemble de la chaîne de tri, depuis le déversement du sac jusqu'au compactage des différents flux en balles.

Vidéo disponible en tapant dans votre moteur de recherche : **Le centre de tri Valtris modernisé - YouTube**

où directement via le lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=eac3JuvVns>

Quelques chiffres-clés pour VALTRIS

Notre centre de tri est composé de 200 bandes transporteuses et de 17 tris optiques. Cela prend environ 30 secondes pour trier le contenu d'un sac bleu. 40 000 tonnes y sont triées chaque année. Plus de 90 agents y travaillent. Au sein de VALTRIS, est trié le sac de près d'1,7 millions d'habitants (des provinces du Brabant wallon, de Namur, de la Région de Charleroi et de la province du Luxembourg).

Le tri, ça commence chez les citoyens.

Grâce au Nouveau Sac PMC, et pour peu que les règles de tri soient appliquées, la production de déchets résiduels pourra diminuer d'en moyenne 8 kg par an.

EMBALLAGES PLASTIQUES

Bouteilles Flacons

NOUVEAU

Barquettes et rapiers

Pots et tubes

Films, sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Canettes et boîtes de conserve

Aérosols alimentaires et cosmétiques

Barquettes et rapiers

Couvercles, bouchons et capsules

Fostplus

CE QUI EST INTERDIT DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

- ✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, ...
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- ✗ La frigolite
- ✗ Autres objets

CARTONS À BOISSONS

Encore des doutes sur le tri ?
Rendez-vous sur trionsmieux.be

ATTENTION!

N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Distribution de **385 plants** dont de nombreux fruitiers !

LA SAINTE-CATHERINE EST UNE TRADITION BIEN INSTALLÉE À VILLERS-LA_VILLE.
 COMME LE DIT LE DICTON : « A LA SAINTE-CATHERINE, TOUT BOIS PREND RACINE... »



Cette année, l'Échevine de l'Environnement, Julie Charles et le Service Espaces Verts vous attendent le vendredi 26 novembre sur le marché de Villers-la-Ville, dès 17h30 jusqu'à épuisement du stock pour vous proposer une belle variété d'arbustes et d'arbres.

Afin d'assurer la distribution à tous, un seul plant sera remis par personne. Aucune inscription n'est nécessaire.

Voici la liste des essences qui seront disponibles : charme commun, framboisier, groseiller rouge, cassis, poirier (Conférence), pommier (Jonagold), Mirabellier (de Nancy), cerisier (Bigarreau noir) et Lilas commun.



Renseignements : Service Environnement -
 071/87.03.89 - environnement@villers-la-ville.be



Près de 6.700 € pour renouveler le balisage de nos nombreux sentiers

LA COMMISSION DES CHEMINS ET SENTIERS DU SYNDICAT D'INITIATIVE ET LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE POURSUIVENT LE MARQUAGE DES SENTIERS. CE MERCREDI 6 OCTOBRE 2021, L'ÉQUIPE REPARTAIT POUR L'INSTALLATION DES 82 PANNEAUX VISANT À NOTIFIER LES SENTIERS INTRAVILLAGES !

La deuxième phase du renouvellement du marquage des sentiers est en cours. Ce balisage marquera plus de 52 cheminements « intravillages ». Ils seront rendus plus lisibles et plus visibles. Ces cheminements permettent diverses alternatives pour les déplacements en mobilité douce au sein des villages. Ces installations se poursuivront au cours des prochaines semaines.

Le Bourgmestre, Emmanuel Burton et l'Échevine de la Mobilité, Julie Charles, remercient chaleureusement les bénévoles de la Commission des Chemins et Sentiers du Syndicat d'Initiative pour leur travail de précision, de repérage et de vérification !

Ce travail vient s'ajouter à celui réalisé lors de l'hiver 2021. C'était alors plus de 180 panneaux qui ont été placés pour marquer les cheminements entre les villages. L'achat de l'ensemble de ce balisage représente un coût de 6.696€ pris en charge par l'Administration communale.



Le groupe reste ouvert à toutes candidatures pour étoffer ses rangs : sivillerslaville@skynet.be

A noter aussi, un ouvrier à temps plein se partage entre les différents villages pour l'entretien des sentiers. Une tâche particulièrement difficile ces derniers mois avec la météo que nous avons connue.



Concours de façades fleuries : merci aux participants

LA RÉCEPTION POUR LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU CONCOURS DES FAÇADES FLEURIES A EU LIEU LE 12 OCTOBRE À 18H30 À L'ADMINISTRATION COMMUNALE.



Afin de créer un cadre de vie agréable pour tous, les habitants et commerçants ont été invités à fleurir leurs façades, vitrines, devantures, visibles de la rue au plus tard le 15 juin et ce, jusqu'en septembre. Une initiative de Julie Charles, Échevine de l'Environnement.

La cérémonie a commencé par la présentation en images, des visites réalisées durant les mois de juillet et d'août. Le jury, composé de membres du cercle horticole « L'Entraide », de personnel du service des Espaces Verts, des Travaux et de l'Echevine de l'Environnement ont annoncé les lauréats du concours. Cette année, chaque participant a reçu un prix.

Un verre de l'amitié a clôturé la soirée, l'occasion d'échanger et de rencontrer le personnel du service environnement.

Nous remercions tous les participants qui contribuent à rendre notre entité accueillante et fleurie. La prochaine édition est prévue en juin 2023.

Participants :

- | Crapoulet Myriam, rue de Marbais 3 à Villers-la-Ville
- | Dohet Harmonie, parc Pré St pierre 17 à Marbais
- | Dugauquier Dominique, rue de Marbais 51 à Villers-la-Ville
- | Evrard Adeline, place des Combattants 1 à Villers-la-Ville
- | Hottlet Ghislaine, place communale 2 à Tilly
- | Lelangue Elodie, rue Grosse Boule 62 à Sart-Dames-Avelines
- | Oger Françoise, chaussée de Namur 133 à Sart-Dames-Avelines
- | Patoux Véronique, rue de Priesmont 7 à Marbais
- | Rodrigues Quaresma Anita, rue de Priesmont 5 à Marbais
- | Thomas Colette, rue du Châtelet 29 à Tilly



Action Radon 2021 : faites le test !

LE RADON EST UN GAZ RADIOACTIF INODORE, INCOLORE ET INSIPIDE D'ORIGINE NATURELLE QUI ÉMANE DU SOUS-SOL ET QUI PEUT S'ACCUMULER DANS LES HABITATIONS. LE RADON PROVIENT DE LA DÉSINTÉGRATION DE L'URANIUM QUI EST NATURELLEMENT PRÉSENT EN QUANTITÉS VARIABLES DANS TOUTES LES ROCHES ET SOLS.

Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), le radon est à lui seul responsable de 42% de l'exposition humaine à la radioactivité naturelle. Le radon est reconnu comme cancérigène chez l'humain. Le risque pour la santé provient de l'inhalation de ce gaz et de ses descendants qui se déposent dans les poumons et émettent des particules alpha. Étant donné la grande quantité d'énergie libérée lors de l'émission de particules alpha le tissu pulmonaire peut être lésé et, à long terme, un cancer peut s'y développer. Le risque de développer un cancer augmente proportionnellement avec la durée d'exposition et la concentration en radon. Les fumeurs sont particulièrement sensibles lorsqu'ils sont exposés au radon car les effets nocifs du radon et du tabac se combinent.



Villers-la-Ville et le radon



Dans la Province du Brabant wallon, suite aux mesures réalisées lors des campagnes de détection précédentes, certaines communes ont été identifiées comme à risque de présence du radon. Notre commune est classée au niveau 2 (plus de 5% des logements mesurés ont une concentration supérieure au niveau de référence de 300 Bq/m³).

Premier conseil : Aérer et ventiler

Une bonne qualité de l'air intérieur du bâtiment est primordiale pour la santé de ses occupants. Le manque de ventilation, particulièrement pendant la période froide de l'année, contribue à augmenter significativement la concentration en radon. La méthode la plus simple est souvent la plus efficace : ventiler et aérer le bâtiment !

Pour les nouvelles constructions comme pour les rénovations, l'étanchéité à l'air entre la dalle du bâtiment et le sol est de la plus haute importance pour éviter l'exposition au radon. La problématique du radon peut être également préoccupante dans les maisons dites « passives » ou « basse énergie » où l'étanchéité à l'air est maximisée, lorsque la ventilation du bâtiment et le renouvellement de l'air ne sont pas suffisants.

Campagne « Action Radon »

99% des ménages belges n'ont pas encore mesuré le taux de radon dans leur logement. Un simple test suffit. Utiliser un détecteur est le seul moyen de savoir si l'on est exposé au radon. Il est possible de le commander facilement entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2021, sur le site : www.actionradon.be, le coût est de 15 € (comportant l'analyse et l'aide éventuelle à la remédiation). Ce détecteur est placé dans la pièce la plus fréquentée de la maison. La mesure s'effectue pendant trois mois, au terme desquels le détecteur est renvoyé pour analyse en laboratoire.

Pour toute information complémentaire, un point SPOC se tient à votre disposition au téléphone au **010/68.66.36** ou à l'adresse commune@brabantwallon.be

PATRIMOINE

Des balades pour découvrir notre Petit Patrimoine Wallon

NOTRE COMMUNE A PARTICIPÉ À UN APPEL À PROJET ET A OBTENU DES SUBSIDES POUR RECENSER ET VALORISER LE PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON PRÉSENT DANS NOTRE BEAU VILLAGE.

Il a, entre autres, été décidé de réaliser un flyer pour chaque village de l'entité dans lequel vous pourrez découvrir au fil d'une balade certains éléments recensés.

Ce travail a été effectué en partie par des bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Nous vous invitons à découvrir les balades de Tilly, de Marbaix et de Villers-la-Ville. Les flyers sont à votre disposition au Syndicat d'initiative et à l'Administration communale.

Les dépliantés des autres villages suivront tout prochainement.

Ce projet est à l'initiative de Madame Delphine Haulotte, Échevine du Patrimoine et de Monsieur Emmanuel Burton, Député-Bourgmestre.



Découvrez le domaine viticole Coteaux des Avelines

LE DOMAINE VITICOLE COTEAUX DES AVELINES EST UN PETIT VIGNOBLE FAMILIAL BIO QUI PRODUIT DES VINS BLANCS ET EFFERVESCENTS. LE VIGNOBLE A ÉTÉ PLANTÉ EN 2018 À SART-DAMES-AVELINES ET A UNE SUPERFICIE D'UN PEU PLUS D'1 HECTARE.

Le vignoble est constitué de 5 cépages différents : solaris, muscaris, johanniter, souvignier gris, bronner.

Le domaine jouxte une zone Natura 2000 à proximité d'un ruisseau et de divers plans d'eau visant à protéger la biodiversité et offrant un refuge aux oies sauvages et aux canards. Ce sont d'ailleurs ces animaux qui sont mis à l'honneur sur le logo du vignoble. La zone Natura 2000 s'étend notamment jusqu'à l'Abbaye de Villers-la-Ville située à 4 kilomètres. Le vignoble peut se visiter en famille

et entre amis. Un petit parcours œnotouristique au sein des vignes permettra aux plus grands d'en apprendre un peu plus sur le vignoble et son terroir grâce à une application avec audio-guide et géolocalisation. Pour les plus petits, ce sera l'occasion d'une chasse au trésor dans les vignes.

Plus d'informations sur le vignoble, ses visites et ses vins via le site Internet www.coteaux-des-avelines.be.





Agence Locale pour l'emploi de Villers-La-Ville ASBL

L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE À DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE RENOUER UN LIEN AVEC LE MONDE DU TRAVAIL.

CECI PAR LE BIAIS D'ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE LA PERSONNE PRIVÉE OU MORALE.

Les activités effectuées en ALE répondent à un besoin de service qui n'est généralement pas rencontré dans le circuit de travail régulier.

Le travailleur ALE peut augmenter ses revenus de façon légale car il signe un contrat de travail spécifique.

Il est couvert par une assurance accident de travail et responsabilité civile.

Commençons !

| Vous aimez faire des activités de services : jardinage, bricolage, aide aux personnes, aide aux écoles, asbl et associations...

| Vous souhaitez rester utile, garder des contacts humains, confirmer vos capacités et votre motivation.

| La possibilité de travailler près de son domicile avec une flexibilité dans l'horaire de travail et toujours sur base volontaire.

| Le travailleur gagne 4.10€ par heure de travail entamée en plus de ses allocations sociales. Cela signifie un revenu supplémentaire de 184,50€ par mois pour 45 heures de travail prestées ou de 287€ pour 70 heures de travail prestées. Avec une limite de 630 h/ an calendrier.

| Nous vous proposons nos formations adaptées à vos besoins et organisées par l'ALE.

| On vous informe sur les plans d'embauche, sur le système des titres-services et sur les initiatives locales pour l'emploi...

| Nous pouvons vous aider à votre réinsertion dans le circuit régulier de travail : « un pas vers une insertion plus durable ».

Qui peut travailler en ALE

| Chômeurs complets indemnisés depuis au moins 2 ans;

| Chômeurs complets indemnisés de 45 ans et plus qui sont au chômage depuis au moins 6 mois;

| Les chômeurs qui ont bénéficié pendant au moins 24 mois d'allocations de chômage au cours des 36 mois précédant leur inscription à l'ALE;

| Les demandeurs d'emploi qui ont droit au revenu d'intégration sociale ou à une aide sociale financière équivalente.

Vous souhaitez bénéficier de nos services ?

Nous vous mettons en relation avec un travailleur ALE dans le cadre de la réalisation d'activités déterminées :

- | Aide aux personnes âgées / handicapées (hors ménage)
- | Aide administrative
- | Garde et soins aux animaux à votre domicile
- | Aide jardinage
- | Aide petit bricolage
- | Garde d'enfants à votre domicile
- | Cours d'informatique à votre domicile

Nous organisons **des formations pour tout le monde...** même si vous n'êtes pas demandeur d'emploi :

| Anglais :



| Informatique :

- **Séance du 16 novembre 2021** de 14h00 à 16h00 (thème : Windows 11)
- **Séance du 23 novembre 2021** de 14h00 à 16h00 (thème : suite Office et alternatives)
- **Séance du 25 novembre 2021** de 14h00 à 16h00 (thème : le QR code)
- **Séance du 07 décembre 2021** de 14h00 à 16h00 (thème : le Cloud espace de stockage de données)
- **Séance du 14 décembre 2021** de 14h00 à 16h00 (thème : protégez votre vie privée avec le VPN)

Inscription tout au long de l'année !

Vous souhaitez de plus amples renseignements :
alevlv.be - 0478/84 18 43
ou ale.villerslaville@gmail.com

Présidente de l'ALE : Anne-Michèle Pierard
1^{ère} Echevine en charge de l'Emploi et de la formation
Responsable de l'agence : Nathalie Deduffeler

ASSOCIATIONS

Douzième « Rendez-vous Gourmand »

L'ÉVÈNEMENT SE DÉROULERA LE DIMANCHE 07 NOVEMBRE 2021 ENTRE 10H ET 20H DANS LA SALLE DU CRCS – RUE GÉNÉRAL MELLIER À TILLY.

Des producteurs, artisans, proches ou lointains viendront vous régaler de leurs produits aussi variés que gouteux : fromages, escargots, miel, produits maraîchers, charcuterie artisanale, vins, quiches, Champagne, bières, pralines, produits de canard dont le foie gras, macarons, confitures, thés, huitres, saumon fumé, etc...

L'entrée est gratuite et une tombola spéciale dotée de paniers de produits du terroir est prévue. Un vaste parking gratuit est situé à proximité.

Ne laissez pas passer cette occasion de découvrir, apprécier, déguster et emporter des produits qui font la richesse de nos terroirs. Ce sera également une opportunité de rencontrer des producteurs de chez nous qui ont décidé de se lancer dans une activité de diversification et de mettre en valeur leurs produits de base. En outre, les fêtes de fin d'année n'étant pas loin, cela pourrait vous donner des idées de repas.

Renseignements : Jean-Pierre Brichart – jpbrichart@voo.be – 071/87.79.56 – 0496/21.59.24

Cet évènement se déroulera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



Atelier d'artistes à découvrir en Terre d'évasion

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021 DE 10H À 18H, 21, RUE DE L'ABBAYE À 1495 MELLERY.



Exposition organisée dans le cadre de « la journée de l'artisan » soutenue par le SPF économie du Gouvernement fédéral.

Parmi les participants :

LYDI'A : sculptures raku, coupes ikébana

NORBERT-MATHIEU : sculptures céramiques, peintures.

Associer les beautés de la nature à l'œuvre de l'homme.

Associer l'homme aux beautés de la nature, Thèmes d'inspiration par excellence ouvrant toutes grandes les portes menant au nirvana de l'art.

Informations :

0474/77.32.97 - 071/87.92.63

norbert.werres@laposte.net

www.terre-evasion.be

www.journeedelartisan.be

Voyage en car à Gand et son marché de Noël

LE SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021, LES «AMIS DU PETIT ÉLEVAGE» ORGANISENT UN VOYAGE À GAND POUR DÉCOUVRIR SON MARCHÉ DE NOËL.

Sous son manteau d'hiver, Gand est une des plus belles villes de Noël. Venez découvrir cette magnifique ville chargée d'histoire.

Prix : 19 €

Départ : 10h, parking communal à proximité de la pharmacie Balza à Villers-la-Ville.

Retour : vers 20h30.

Informations et inscriptions : Jean-Marie Somville : 071/87.86.21



Marché de Noël de Villers-la-Ville

LE MARCHÉ DE NOËL DE VILLERS-LA-VILLE AURA LIEU LE DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2021 DE 10H À 18H À L'ENTRÉE DE RIGÉNÉE, À 100 MÈTRES DE DÉCOPLANT.



De nombreux exposants vous accueilleront sous un chapiteau chauffé dans une ambiance conviviale et chaleureuse où se mêleront découvertes gastronomiques et vente de produits artisanaux variés.

Que ce soit pour votre shopping de Noël ou pour profiter à nouveau de cette atmosphère des fêtes de fin d'année en dégustant un bon vin chaud, le marché de Villers-la-Ville est l'endroit idéal pour se balader en décembre.

Ce marché sera organisé suivant les dispositions sanitaires en vigueur au moment de l'évènement.

Si vous désirez y participer en tant qu'exposant, vous pouvez compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et le renvoyer à Emmanuel Burton - 43, rue de Rigénée, 1495 Villers-la-Ville.

Renseignements et règlement complet :
Emmanuel Burton – 0486/05.49.19

BULLETIN D'INSCRIPTION - Marché de Noël 2021

Tarifs : Emplacement intérieur (3x2m) = 60 € (sans vente de boissons) - 80 € (avec vente de boissons)
Emplacement extérieur avec votre matériel = 6 €/m² (sans vente de boissons)
8 €/m² (avec vente de boissons)

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. : Adresse mail :

Produits présentés (bien préciser) :

.....

.....

Emplacement sous chapiteau : x 60 € ou 80 € = €

Emplacement extérieur avec votre matériel : Lx = m² x 6 € ou 8 € = €

TOTAL : € à verser sur le compte BE92 0882 1240 3723 (le paiement confirme votre inscription)

Signature (suivi de la mention «lu et approuvé») :



ÉVÈNEMENTS



07 NOVEMBRE

2^{ème} Cross-Vélo interscolaire

Pour les élèves du primaire de toutes les écoles de l'entité
 Dès 9h- Complexe sportif, chemin de la Bruyère du Coq, 51 à Sart-Dames-Avelines
infos : Ludovic Draux
0485/20.02.27 - draux.ludovic@gmail.com

→ Voir page 08

12^{ème} Rendez-vous gourmand

De 10h à 20 h – Salle du CRCS,
 rue Général Mellier à Tilly
infos : Jean-Pierre Brichart
071/87.79.56 - 0496/21.59.24 - jpbrichart@voo.be

→ Voir page 18

21 NOVEMBRE

Atelier d'artistes

Exposition organisée en Terre d'évasion
 De 10h à 18h - rue de l'Abbaye, 21 à Mellery
infos : **0474/77.32.97 - 071/87.92.63**
 norbert.werres@laposte.net

→ Voir page 18

Opération de Développement Rural : Consultations villageoises

Pour Villers-la-Ville, le mardi 9 novembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville

Pour Mellery, le mercredi 10 novembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Mellery - 57H, rue de Thébais à 1495 Mellery

Pour Sart-Dames-Avelines, le mardi 23 novembre 2021 à 20H00 à la salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines - 40, rue Gustave Linet à 1495 Sart-Dames-Avelines

Pour Tilly, le mercredi 24 novembre 2021 à 20H00 à l'école communale de Tilly - 1-18, rue du Culot à 1495 Tilly

Pour Marbais, le mardi 7 décembre 2021 à 20H00 à la Maison des jeunes de Marbisoux - 19, rue Ruffin à 1495 Marbisoux

Pour les associations, le mercredi 8 décembre 2021 à 20H00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale - 37, rue de Marbais à 1495 Villers-la-Ville

infos : Marina Petry
071/870.398 - marina.petry@villers-la-Ville.be

→ Voir page 03

26 NOVEMBRE

Distribution de plants

Dès 17h30 – Marché de Villers-la-Ville
infos : Service Environnement
071/87.03.89 - environnement@villers-la-ville

→ Voir page 13

27 NOVEMBRE

Rencontre littéraire

De 14h30 à 18h - Salle du Conseil de l'Administration communale, rue de Marbais, 37 à Villers-la-Ville
infos : Librairie du Tienne
071/88.89.50 - librairiedutienne@gmail.com
 Anne-Michèle Pierard
0475/85.64.06 - annemichele.pierard@villers-la-ville.be

→ Voir page 13

27 & 28 NOVEMBRE



11 DÉCEMBRE

Voyage en car à Gand

Voyage organisé par les «Amis du petit élevage»
 De 10h à 20h30
infos : Jean-Marie Somville - **071/87.86.21**

→ Voir page 18

12 DÉCEMBRE

Marché de Noël

De 10h à 18h à l'entrée de Rigenée
infos : Emmanuel Burton - **0486/05.49.19**

→ Voir page 19

Animation Safe Surfeuse

14h - Espace Public Numérique
infos : Maité Villar - **071/87.03.52**
 maite.villar@villers-la-Ville.be

→ Voir page 10



Nous vous souhaitons de belles et heureuses fêtes de fin d'année !